

Assises  
Recherche  
Entreprises

#10



## Actualité de la recherche et de l'innovation en Champagne-Ardenne

31 mars 2015

Centre des congrès - Reims

Synthèse des tables  
rondes et ateliers

Organisé par :

En partenariat avec :



RÉGION

CHAMPAGNE  
ARDENNE

[www.cr-champagne-ardenne.fr](http://www.cr-champagne-ardenne.fr)





|             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|-------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 09h00-09h30 | Accueil des participants / Remise des badges / Café d'accueil                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| 09h30-09h40 | Discours d'accueil<br><b>Jacques MEYER</b> , 1 <sup>er</sup> Vice-président du Conseil régional délégué à l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| 09h40-09h55 | Présentation de ID Champagne-Ardenne<br><b>Dominique DUTARTRE</b> , Président de ID Champagne-Ardenne - Agence pour l'Innovation et le Développement Economique<br><br>Présentation de la COMUE Université de Champagne<br><b>Pierre KOCH</b> , Président de l'Université de Technologie de Troyes (UTT)<br><br>Table ronde<br><b><i>Que deviennent la R&amp;D et l'innovation en Champagne-Ardenne dans le cadre des réformes territoriales ?</i></b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 09h55-10h50 | La réponse des acteurs institutionnels <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Jean-Paul BACHY</b>, Président du Conseil régional de Champagne-Ardenne</li><li>• <b>Gilles BAILLAT</b>, Président de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA)</li><li>• <b>Sophie DERAËVE</b>, Docteur en géographie et aménagement de l'espace, URCA</li><li>• <b>Thierry JEAN</b>, Président de MATERIALIA</li><li>• <b>Yvon LE HENAFF</b>, 1<sup>er</sup> Vice-Président du Pôle Industries Agro-Ressources (IAR)</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                    |
| 10h50-11h45 | La réponse des acteurs de terrain <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Cédric BARBARY</b>, Responsable Biodiversité, GDF SUEZ Futures Energies</li><li>• <b>Michel DUMONT</b>, Président du Bronze industriel</li><li>• <b>Myriam LEWKOWICZ</b>, Professeur des Universités, UTT</li><li>• <b>Sydney TEKAM</b>, Fondateur de TECH-AM Ingénierie</li></ul><br>Projection des vidéos success stories : Ecocep, Biooptimize, Gascard Martin Prost et SEMAP                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| 11h45-12h30 | <b>Remise des Prix de thèse</b> du Conseil régional de Champagne-Ardenne<br><b>Remise des Prix de l'innovation</b> d'ID Champagne-Ardenne                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| 12h30-14h00 | <b>Cocktail déjeunatoire</b> - Espace Millésime<br><br><b>4 ateliers pratiques en simultané</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| 14h00-15h30 | Atelier 1 : <b><i>La dimension «Recherche et Innovation» du Gérontopôle</i></b><br><br>Présidente : <b>Joëlle BARAT</b> , Vice-Présidente du Conseil régional déléguée à la Santé et au Handicap<br>Animateur : <b>Jean-Luc NOVELLA</b> , Professeur au CHU de Reims<br>Intervenants : <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Bertrand BOUSSAGOL</b>, Directeur régional AG2R La Mondiale</li><li>• <b>Didier CLOOS</b>, e-MAISON médicale Troyes, Médecin généraliste</li><li>• <b>Nathalie DEHAYES</b>, chargée du Service Senior, PLURIAL</li><li>• <b>Jacques DUCHENE</b>, Professeur des Universités, UTT</li><li>• <b>Emilie FORSTER</b>, Responsable Service Offres Smart, Cofely Ineo</li><li>• <b>Florence GALLOIS</b>, Maitre de conférences, URCA</li></ul> |

14h00-15h30

Atelier 2 : ***Le bâtiment du futur***

Président : **Raymond JOANESSE**, Vice-Président du Conseil régional délégué au Développement durable  
Animateur : **Jean-Claude DANIEL**, Président de l'ARCAD (Agence Régionale de la Construction et de l'Aménagement Durables)

Intervenants :

- **Youcef BOUZIDI**, Enseignant-Chercheur, CREIDD (Centre de Recherches et d'Etudes Interdisciplinaires sur le Développement Durable), UTT
- **Christophe FERRY**, Directeur Agence Champagne-Ardenne, Cofely Services
- **Alain GOUDEY**, Co-fondateur de l'Institut Smart Product & Consumption, NEOMA BS
- **Alexandre LEBLANC**, Ingénieur R&D, CAMPA Groupe MULLER
- **Jean-Denis MEGE**, Directeur du Développement, LE FOYER REMOIS
- **Christophe POSSEME**, Président du BATIMENT ASSOCIE
- **Bernard RIERA**, Directeur-Adjoint du CReSTIC, URCA
- **Christophe VIENNOT**, Directeur délégué, ERDF Champagne-Ardenne

14h00-15h30

Atelier 3 : ***Les chaires industrielles, une opportunité pour les entreprises***

Président : **Jean-Marie MEUNIER**, Vice-président du Conseil régional en charge des Affaires économiques

Animateur : **Olivier CUISSARD**, Directeur adjoint de la direction de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Intervenants :

- **Yvon LE HENAFF**, Directeur d'ARD (Agro-industrie Recherches et Développements)
- **Sébastien GIVRY**, Chef de projet NOVOPOLY, Groupe Soufflet
- **Gauthier GONDEL**, Directeur de Fabprimeuble
- **Michaël KRAJECKI**, Directeur du CReSTIC (Centre de Recherche en Science et Technologie de l'Information et de la Communication), URCA
- **Véronique MAIRE**, Titulaire de la Chaire IDIS (Industrie, Design, Innovation Sociale) - ESAD
- **Henry-Eric SPINLER**, Responsable du projet de la Chaire ABI (Agro-Biotechnologies Industrielles), AgroParisTech
- **Marc-André THEOLEYRE**, Responsable de la Chaire Biotechnologies Blanches, Ecole centrale-Supelec (Pomade)

14h00-15h30

Atelier 4 : ***Impacts sociétaux de l'innovation***

Présidente : **Patricia ANDRIOT**, Vice-Présidente du Conseil régional déléguée à l'Economie Sociale et Solidaire  
Animatrice : **Laëtitia LETHIELLEUX**, Titulaire de la Chaire Economie Sociale et Solidaire (ESS), URCA-NEOMA

Intervenants :

- **Vincent BARBIN**, Chargé de mission à la Culture Scientifique Technique et Industrielle (CSTI), URCA
- **Philippe BONMARCHAND**, Délégué Régional du Groupe La Poste Champagne-Ardenne
- **Romain DEBREF**, Docteur en science économique, post-doctorant sur le projet de recherche européen SIMPACT
- **Géraldine TAILLANDIER**, Directrice du Centre culturel numérique Saint-Exupéry
- **Ariane WALASZEK**, Animatrice ARDEAR Champagne-Ardenne

15h30-16h30

Témoignage - ***La vitalité d'un territoire innovant***

- **Erik ORSENNA**, Economiste, écrivain, membre de l'Académie française
- **Jean-Paul BACHY**, Président du Conseil régional de Champagne-Ardenne

16h30-17h00

**Remise des Prix de la finale régionale MT180 «Ma Thèse en 180 secondes»**

17h00

**Clôture par Jean-Paul BACHY**, Président du Conseil régional de Champagne-Ardenne

# Discours d'accueil



Jacques MEYER, 1<sup>er</sup> Vice-président  
de la Région Champagne-Ardenne,  
délégué à l'Enseignement Supérieur,  
à la Recherche et à l'Innovation

Monsieur le Président du Conseil régional, Mesdames et Messieurs les conseillers régionaux, départementaux, municipaux, Messieurs les Présidents d'Etablissements Universitaires, Mesdames, Messieurs les directrices et directeurs de structures de recherche, d'établissements technologiques et chefs d'entreprises, Mesdames, Messieurs.

Nos Assises ont dix ans. La première édition a eu lieu en octobre 2005. Nées de la volonté politique de la Région d'afficher son ambition et d'imprimer sa marque en matière de développement économique, de recherche et de transfert technologique, elles s'intégraient dans sa démarche d'élaboration collective d'un schéma de développement économique et de l'emploi, lequel consacrait un axe entier au renforcement de la compétitivité des entreprises par l'innovation et la R&D. Il est alors apparu très clairement qu'un outil évident de ce développement était l'émergence de quelques pôles d'excellence fortement soutenus, la cohérence et la volonté commune des différents acteurs d'avancer ensemble et surtout l'existence de liens forts entre le monde industriel et celui de la recherche.

La clé de ces liens entre le monde industriel et le monde de la recherche, encore trop peu nombreux, est la notion de transfert technologique et par-delà celui du transfert du savoir savant entre le monde universitaire, le monde académique et celui de l'entreprise. Ce fut le thème retenu pour les premières Assises en 2005. Un deuxième thème fut retenu : « quel moyen pour dynamiser les liens recherche et entreprises, aider la structuration de projets, optimiser et coordonner les outils publics et privés ? ». C'est qu'en effet, on se posait déjà à l'époque la question de l'efficacité de la recherche et du transfert technologique.

Partant du constat de l'abondement financier significatif de la Région, tant en matière de recherche que de transfert technologique, les retombées pour les entreprises apparaissaient peu significatives.

Cette question d'efficacité des politiques publiques était d'ailleurs, rappelez-vous, une question d'actualité posée crument par l'Europe suite à l'élaboration de la stratégie de Lisbonne, reconnaissant une priorité à l'innovation et à l'économie de la connaissance comme facteur déterminant du maintien de la compétitivité au sein de l'Union Européenne.

Il fut établi à ce moment un diagnostic assez sévère pour nous. Il est apparu que la majorité des régions françaises étaient très en retard. La France ne se classait qu'au dixième rang des pays européens dans les tableaux de bord de l'innovation, et seules trois régions françaises étaient classées au-dessus de la moyenne européenne. La raison invoquée était que la France rencontrait deux types de problèmes : d'abord des investissements trop faibles en R&D, et puis des politiques d'innovation pas assez efficaces. Nous avions d'ailleurs, à l'époque, saisi le CESER sur l'évaluation de la politique régionale en matière de recherche. Les premières Assises furent l'occasion d'entendre les travaux de cette première saisine.

L'objet de ces premières Assises fut donc clairement de faire partager un diagnostic sur les retards de la Région, les manques, les distorsions en matière de relations recherche et entreprises et évidemment de proposer des « remèdes ». Nous étions près de 200 participants à cette première édition. Ce premier succès nous a conforté dans l'idée qu'un rendez-vous annuel pouvait créer une dynamique de rapprochement des deux mondes que l'on cherchait à se faire rencontrer davantage. Mais évidemment, on ne pouvait pas espérer faire venir chaque année du monde en se contentant de reprendre toujours les mêmes thèmes, disons « classiques ».

Il était essentiel d'apporter une notion de nouveauté. C'est ainsi que nos Assises, tout en abordant des thèmes généralistes, ont voulu « coller » à l'actualité de notre région en se posant la question « quoi de neuf en Champagne-Ardenne en matière de recherche et d'innovation ? » et en donnant chaque année un éclairage sur l'actualité, en tenant compte des événements structurants les plus récents de notre région. Dès les premières Assises, le succès était au rendez-vous, et ce succès ne s'est jamais démenti ! C'est ainsi, qu'au fil des années, progressivement, nos Assises Recherche & Entreprises sont devenues le rendez-vous important, attendu et incontournable de notre communauté scientifique régionale et du monde de l'innovation, contribuant à renforcer les synergies entre les uns et les autres et permettant de partager une réflexion commune sur les enjeux de la recherche et de l'innovation.

Chaque année, notre rendez-vous attire de plus en plus de participants. L'an dernier nous étions près de 500 participants et cette année, avec les inscriptions de dernières minutes, je suis sûr que nous dépasserons ce seuil de 500 : chercheurs, étudiants, chefs d'entreprise, acteurs économiques, élus, institutionnels, sans oublier nos partenaires étrangers que je salue aujourd'hui tout particulièrement.

Observons que sous l'angle de l'actualité et de la nouveauté, nous nous sommes améliorés au fil des années puisqu'au début nous parlions de l'actualité récente et puis progressivement nous en sommes venus à la vivre en direct. Rappelez-vous aux huitièmes Assises, nous avons assisté à la signature du protocole d'accord entre l'URCA et l'UTT, premier pas vers la structuration de l'enseignement supérieur que nous allons encore discuter tout à l'heure.

Cette année finalement on fait encore plus fort. On ne parle pas de ce qui se passe, mais de ce qui va se passer. Nous allons :

- vous présenter l'Agence ID Champagne-Ardenne, créée en décembre dernier et qui va assurer officiellement la fusion des deux agences (à partir du 24 avril),
- nous allons parler de la COMUE, dont nous attendons la parution au journal officiel mais qui n'est donc pas officiellement créée et puis
- cet après-midi, dans un atelier, nous allons parler du gérontopôle, qui lui aussi ne sera créé qu'en avril prochain.
- Vous voyez que nous avons plutôt tendance maintenant à précéder l'événement et c'est pour ça qu'il était évidemment tout à fait normal que le thème central de notre matinée soit consacré à un événement qui va arriver en décembre, celui de la fusion des trois Régions du Grand Est.

Je vous rassure, je ne vais pas vous faire un historique des dix ans des Assises. Je voudrais juste appuyer sur deux réflexions. D'abord, je vous ai dit que notre objectif premier était de créer, de renforcer les liens entre les deux mondes, celui de la recherche et celui de l'entreprise qui trop souvent s'ignorent, se côtoient, mais ne travaillent pas assez ensemble, ce qui pose le problème du partage des savoirs. Mais au fil des années, au fil de nos Assises, notre vision a évolué, de façon continue donc pas forcément très perceptible, mais je pense qu'au bout d'un certain nombre d'année, ça apparaît très clairement. Pourquoi ces liens ont évolué ? D'abord parce qu'il faut constater qu'il y a une remise en cause de la vision linéaire d'une innovation qui se développerait sous les seuls effets du progrès scientifique et qui résulterait d'une succession d'étapes, de l'idée au laboratoire puis à la commercialisation en passant par le prototype, le pilote et le développement à grande échelle. Bien sur, tout le monde reconnaît que depuis au moins deux siècles la formation et la recherche ont toujours été des leviers essentiels pour la richesse des territoires et des pays et nous sommes convaincus que nos sociétés sont encore à un stade de développement où la connaissance est l'un des facteurs clés de la compétition économique et du maintien de la croissance.

Mais d'autre part, nous avons de plus en plus pris conscience que la société assoit son évolution sur l'utilisation non maîtrisée des ressources finies, que malgré tous les progrès scientifiques, la faim, la misère, les pandémies touchent toujours des centaines de millions d'êtres humains sur la planète. Et puis enfin, de nouveaux enjeux sont apparus qui nécessitent, certes toujours un développement fort de la recherche, mais qui en même temps apparaissent comme exigeants en matière de conséquence sociale, de qualité de vie, d'équité territoriale, de qualité environnementale... On demande à la recherche et à l'innovation, à la fois, de faire des grandes recherches pour amener à avoir d'importantes retombées économiques, mais en même temps, on se soucie du développement harmonieux, équilibré et, pour tout dire, durable.

C'est d'ailleurs exactement les objectifs que l'Europe s'est fixée en élaborant la stratégie « Europe 2020 ». Une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive. La société, finalement, nous demande des comptes, veut obtenir des bilans et réclame des perspectives claires. Elle exige un droit de regard de plus en plus grand sur ce que nous faisons.

Finalement, ces enjeux sociétaux, ce sont les élus, les acteurs économiques, les acteurs sociaux, institutionnels qui demandent à être associés, à être acteurs de ce développement citoyen et pas seulement laisser ça aux chercheurs. Et par conséquent, nous avons, à cette notion de partage entre deux mondes, celui de la recherche et celui de l'entreprise, comme clé de réussite du développement technologique, complété maintenant par un partage de responsabilité entre trois acteurs : le monde universitaire, le monde de l'entreprise et la société toute entière. Cette évolution capitale dont on n'a peut-être pas encore mesuré toutes les conséquences rend encore plus pertinentes nos Assises et ces débats puisque la diversité des participants permet justement à tout le monde de se retrouver.

Un deuxième point sur lequel je voulais insister, et je m'arrêterai là, c'est le rôle du Conseil régional, qui bien évidemment, en tant qu'institution composée d'élus, représente en quelque sorte les citoyens et donc la société. D'abord un rôle de facilitateur, on le voit ici, dans ces Assises, nous facilitons les liens entre les mondes de l'entreprise, de la recherche et la société toute entière. C'est l'objectif des Assises, et on peut dire que cet objectif est, pour une large part, atteint. Mais aussi la Région a un rôle d'incitateur. Dans tout l'ensemble de ses dispositifs, il est essentiel d'amorcer, d'aider à la construction de projets. Alors je prendrai un seul exemple, nous avons lancé de nombreux appels à projet, il y en a un tout particulièrement qu'il est important de signaler, c'est celui de recherche collaborative. La recherche collaborative a une particularité, c'est que ceux qui répondent sont des couples formés d'une entreprise et d'un laboratoire de recherche. Autrement dit, nous poussons les entreprises et les laboratoires à collaborer ensemble pour pouvoir répondre à l'appel à projet du Conseil régional. Le succès de cet appel a été très intéressant à observer, parce qu'en nombre et en qualité très impressionnant. Nous allons lancer le quatrième appel à projet. Les trois premiers appels à projet ont permis de retenir quarante couples d'entreprises et de laboratoires et de lever des fonds à hauteur de 20M€. Le quatrième appel à projet est en train d'être lancé, vous avez jusqu'au mois de juillet pour y répondre, j'incite les entreprises et les laboratoires à se rencontrer pour y répondre.

Tous ces propos introductifs le prouvent : le développement de la recherche et de l'innovation nous concerne tous, que ce soient les élus, les acteurs économiques, les acteurs sociaux et institutionnels, les chercheurs, les universitaires, les chefs d'entreprises ; c'est-à-dire vous tous qui êtes là, vous qui êtes les acteurs de ce développement citoyen auquel nous sommes tous attachés. Donc un grand merci d'avoir participé et d'être encore présents à ces dixièmes Assises. Avec vous et grâce à vous, nous avons l'ambition de faire que notre territoire reste toujours attractif, dynamique et innovant.

Je vous remercie.

# Présentation de ID Champagne-Ardenne



## Dominique DUTARTRE, Président de ID Champagne-Ardenne Agence pour l'Innovation et le Développement Economique

Dominique Dutartre prend la parole pour présenter la nouvelle Agence ID Champagne-Ardenne.

Il rappelle tout d'abord que CARINNA organise les Assises depuis 10 ans avec le Conseil régional de Champagne-Ardenne. Pour la première fois cette année, des partenaires privés ont été associés (GDF et la Poste).

ID Champagne-Ardenne résulte de la fusion de 2 agences : l'Agence Régionale pour la Recherche et l'Innovation, CARINNA et l'Agence Champagne Ardenne Développement, CADEV. Dominique Dutartre précise que la nouvelle Agence Régionale pour l'Innovation et le Développement Economique assurera la synthèse des missions des deux agences constitutives.

Dominique Dutartre résume ensuite les objectifs et missions de l'Agence : concourir à la compétitivité et à l'essor de l'économie, contribuer à l'attractivité et à la promotion du territoire en France et à l'étranger, en lien avec les priorités définies par le Conseil régional pour l'innovation.

Dominique Dutartre précise que l'Agence est née fin décembre 2014, la fusion officielle ayant lieu le 24 avril prochain. La décision de la fusion étant arrivée avant la reconfiguration régionale, Dominique Dutartre précise qu'il se donne une mission supplémentaire pour ID : faire émerger les volontés de développement prioritaires pour en être les portes drapeaux dans la grande Région.



Il précise également que le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire sera présent dans la vision du Développement Economique de l'Agence avec une approche innovation et une attention à de nouveaux modèles économiques à concevoir.

Dominique Dutartre indique que l'Agence est en cours de structuration, avec quelques départs, un certain nombre de recrutements en cours, l'objectif étant d'être 28 personnes réunies en un seul endroit pour faciliter le travail en équipe. Ceci interviendra cet été avec l'aménagement dans des bureaux sur Bezannes. Cette implantation unique ne remet pas en cause la volonté de l'Agence d'être proche des territoires.

Dominique Dutartre conclut son intervention en remerciant les partenaires qui accompagnent l'Agence aujourd'hui.

Rédactrice : Florence RICHETON, Agence ID Champagne-Ardenne

# Présentation de la COMUE Université de Champagne



Pierre KOCH,  
Président de l'Université de Technologie de Troyes (UTT)



Dans un premier temps, il est rappelé les éléments de la loi d'orientation du 22 juillet 2013 relative à la mise en place des ComUE en France, avec l'objectif d'une coordination territoriale des établissements relevant du MENESR, par un seul établissement. Cet établissement unique peut résulter soit d'une fusion, soit d'une association à un EPCSCP soit d'une ComUE, (formule retenue en Champagne-Ardenne pour les 7 établissements concernés (3 EPSCP, et 4 établissements : URCA, UTT, EPF Groupe ESC Troyes, Arts et Métiers Paris Tech, Ecole Supérieure d'Art et du Design de Reims, IRTS Champagne-Ardenne). Les anciens contrats pluriannuels d'établissement sont remplacés par un seul contrat de site, entre le MENESR et le regroupement, avec un volet commun et un volet spécifique à chaque établissement, ce dernier adopté par le Conseil d'Administration de l'établissement. La ComUE est un nouveau type d'EPCSCP, doté d'un Conseil d'Administration et d'un Conseil Académique, qui élabore un projet commun et coordonne des politiques de formation de ses membres et de leur stratégie de recherche.

Les compétences de la ComUE relèvent de la coordination d'une politique partagée entre les établissements en matière de formation, de recherche, d'innovation, de valorisation, de numérique, de vie étudiante et d'entrepreneuriat. Les activités de formation et de recherche des membres sont structurées dans une organisation matricielle, articulée autour de pôles thématiques croisés avec des défis sociétaux. Un pilotage global par la qualité est prévu.

La valeur ajoutée attendue pour les étudiants est la qualité des formations et de l'insertion professionnelle. Pour les partenaires (entreprises, organismes de recherche, universités et écoles à l'international, collectivités,...), cette valeur ajoutée cible la gestion de projet complexes et innovants, la mise en place d'équipes pluridisciplinaires efficaces, le niveau d'excellence internationale en recherche et en formation, les garanties en matière de fiabilité et de qualité.

Le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche du 23 février 2015 a examiné le projet de la ComUE « Université de Champagne ». La publication du décret de création est attendue avant la fin du premier semestre 2015. Dans les 3 mois suivants la publication de ce décret, il sera constitué un Conseil des membres, un Conseil d'Administration provisoire avec élection d'un Président, et un règlement intérieur provisoire sera établi pour organiser les élections du Conseil d'Administration et du Conseil Académique. L'installation définitive de la ComUE est prévue pour la fin d'année 2015.

Une première action concrète de la ComUE de Champagne a consisté à répondre début 2015 à l'appel d'offres «Initiatives-Science-Innovation-Territoires-Economie (I-SITE) dans le cadre du Plan d'Investissement d'Avenir 2, au travers du projet « CUBES ». Le dossier est structuré autour de la bio économie et l'ingénierie des systèmes adossés aux Sciences Humaines et Sociales, en référence aux pôles thématiques croisés de la ComUE. Il préfigure 2 instituts de recherche communs de la ComUE, avec des retombées pour l'économie du territoire et les offres de formation des membres de la COMUE. L'audition de la candidature a lieu fin avril 2015.

Rédacteur : Vincent STEINMETZ, ID Champagne-Ardenne



# Table ronde matin

## Que deviennent la R&D et l'innovation en Champagne-Ardenne dans le cadre des réformes territoriales ?

### • La réponse des acteurs institutionnels

#### Animateur :

Bruno ROGOWSKI

#### Intervenants :

- Jean-Paul BACHY, Président du Conseil régional de Champagne-Ardenne
- Gilles BAILLAT, Président de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA)
- Sophie DERAEEVE, Docteur en géographie et aménagement de l'espace, URCA
- Thierry JEAN, Président de MATERIALIA
- Yvon LE HENAFF, 1<sup>er</sup> Vice-Président du Pôle Industries Agro-Ressources (IAR)

Jean-Paul BACHY indique que, bien que les conditions dans lesquelles la réforme territoriale se profile ne soient pas optimales, il s'agit d'adopter ce nouveau territoire formé par l'Alsace, la Lorraine et la Champagne-Ardenne, en faisant le pari de la réussite et de la complémentarité. Dans ces trois régions, on travaille, la population est courageuse et de la valeur ajoutée est créée. La Champagne-Ardenne est la région qui apporte le plus au PIB agricole et industriel du pays. L'Alsace est, quant à elle, tournée vers l'Europe, et la Lorraine est l'une des premières régions industrielles de France. A travers la diversité de ce potentiel réside la nécessité de fédérer les acteurs, de créer des synergies, des dynamiques économiques et des emplois. Cela paraît possible, souhaitable et urgent. Une histoire commune lie ces régions. Il y existe des communautés de projets et d'ambitions autour des centres de recherche, de la métallurgie, la fonderie ou encore la mécanique de précision. L'enjeu consiste à transformer les potentiels de recherche et de formations universitaires en capacités de production, en mobilisant des moyens financiers, des investissements et des outils de fabrication. Un Pôle régional de la production additive voit le jour actuellement. La Champagne-Ardenne et la Lorraine sont en avance dans ce secteur. Jean-Paul BACHY ajoute que le maillage territorial doit être harmonieux et équilibré afin de valoriser le tissu des PME locales des différents bassins d'emplois. La multipolarité devra se traduire dans les faits.



Pour Thierry JEAN, la Champagne-Ardenne ne risque pas d'être absorbée. La réalité économique n'est pas forcément en phase avec le découpage géographique. Les projets sont liés à l'ADN du territoire, qui dépasse les réformes territoriales. Thierry JEAN évoque l'exemple des « clusters » ou grappes, qui sont des systèmes productifs locaux. Par définition, le « local » ne s'étendra pas de Strasbourg à

Epernay. Les Présidents et équipes de Pôles de compétitivité vont être amenés à se rencontrer. La proximité, l'ADN des territoires transcenderont toujours les limites administratives.

D'après, Yvon LE HENAFF, le Pôle IAR sera concerné différemment par la réforme territoriale. La logique de création de ce Pôle était économique, due au fort potentiel agricole de la Picardie et la Champagne-Ardenne et à la présence de grands groupes agro-industriels français. Le Pôle IAR se doit de continuer à fonctionner tel qu'il est, notamment en raison de ses succès (280 projets de recherche, développement et innovation labellisés). Cette logique de fonctionnement bi-régionale est équilibrée en termes de projets significatifs. La future instance décisionnelle sera à Strasbourg avec des compétences décentralisées. S'agissant de la recherche agro-industrielle le barycentre serait en Champagne-Ardenne avec des pontages avec l'Alsace et la Lorraine. La Picardie serait rattachée au Nord-Pas-de-Calais. Le Pôle de compétitivité, en tant que structure d'animation, ne serait pas remis en cause dans son fonctionnement. Cela implique la pérennité de ses financements, notamment en provenance de l'Etat et de collectivités territoriales. Sur 1,4 milliards d'euros de projets montés dans le Pôle, 30% provenaient de fonds publics.

Gilles BAILLAT souligne que la réforme territoriale a démarré pour les universités en 2012-2013 avec le Contrat de Plan Etat-Région et la S3, permettant d'identifier les traits d'union entre les mondes académiques et économiques. Les forces de la Champagne-Ardenne ont ainsi été identifiées (agro-ressources, matériaux, vieillissement et allongement de la vie). Deux instituts sont envisagés dans le dossier ICUBE, l'un concentré sur la bio-économie, l'autre sur l'ingénierie des systèmes en lien avec les matériaux. La COMUE est un projet de regroupement des forces académiques du territoire. Du point de vue des cinq universités qu'elle regroupera, la grande Région peut représenter un danger d'effacement pour la Champagne-Ardenne. Est-ce que dans la nouvelle région les forces universitaires qui sont le moteur de l'innovation et l'emploi de demain seront divisées ou concurrentes? Seront-elles en mesure de jouer des complémentarités avec leurs forces respectives? Gilles BAILLAT réunit prochainement les 2 Présidents d'université à Reims pour préfigurer une conférence régionale des universités de la grande région Est. Au sein de la nouvelle région, il n'y aura probablement que trois interlocuteurs. Les universités produisent de la valeur et sont source de richesses pour les territoires.

Sophie DERAËVE invite à s'interroger sur la métropolisation et la place des villes dans les régions. Dans la future région, Reims sera la 5<sup>e</sup> plus grosse ville, Troyes la 6<sup>e</sup> et Châlons-en-Champagne la 13<sup>e</sup>. L'innovation a besoin d'une assise métropolitaine pour se développer. Il s'agit donc de constituer un pôle urbain susceptible d'organiser les forces de recherche et d'innovation. Cela permet de repenser Reims comme pilote économique, institutionnel et organisateur de cette grande région. En Champagne-Ardenne, il existe déjà des coopérations, une animation notamment portée par le Conseil régional. En Pays de la Loire et Aquitaine, les potentiels d'innovation se développent autour des capacités des acteurs à se constituer en réseaux publics et privés et en connectant les différents niveaux entre institutionnels et collectivités, par un jeu de maillage. Les acteurs de l'innovation ont besoin d'un temps assez long pour se structurer. La succession des dispositifs politiques imposent un temps d'adaptation court. La réforme territoriale est l'occasion de questionner la continuité des dispositifs. Pourquoi ne pas anticiper l'éventuelle disparition des pôles de compétitivité en tant que périmètre soutenu par l'Etat et les Régions et ainsi avoir un temps d'avance sur la réforme? Un pôle de compétitivité qui fonctionne n'a peut-être plus besoin de financements publics pour exister. Pour Thierry JEAN un Pôle de compétitivité est un catalyseur indispensable pour lequel le soutien public est une nécessité. Yvon LE HENAFF ajoute que, dans le contexte international, les fonds publics sont nécessaires et permettent aussi d'alimenter des clusters, des grandes premières industrielles.



Jean-Paul BACHY évoque l'exemple des Etats-Unis qui injecte de l'argent public pour soutenir l'investissement privé. La recherche comporte une part de risques qui ne peut être assumé uniquement par des capitaux privés. Un partage entre des universités et des entreprises, des PME et centres de recherche, sujet des présentes Assises, est intelligent et efficace. La réussite de la grande Région passe par le fait des fédérer les institutionnels et les acteurs de terrain autour d'une dynamique commune. Le projet de pôle urbain entre Châlons, Reims et Epernay est fondamental pour l'avenir de la Champagne-Ardenne.

Gilles BAILLAT fait état d'un projet commun entre l'URCA, la COMUE, l'université de Picardie Jules Verne et l'UTT de Compiègne qui a échoué car les acteurs institutionnels picards voulaient engager un avenir avec le nord de la France. Tout ne se réduit pas aux frontières administratives, la réussite du

Pôle IAR en témoigne. La Structure Fédérative de Recherche Condorcet (170 chercheurs) est la plus importante d'Europe dans les agro-ressources. Il serait déraisonnable de casser cette structure au motif qu'une frontière est née entre Reims et Laon. La vie des territoires ne se fait pas uniquement à l'intérieur des cadres administratifs.

Patrick TASSIN, Président du CESER, intervient depuis la salle pour préciser qu'il s'agira de s'interroger sur les territoires interstitiels, à savoir les villes moyennes qui sont des points d'appui et de développement. En outre, concernant l'avenir des financements des Pôles de compétitivité, il est partisan d'une intervention publique qui passe aussi par des financements publics.

Vincent STEINMETZ, Directeur de ID Champagne-Ardenne, prend la parole depuis l'assistance pour évoquer la particularité de notre future grande région qui sera frontalière avec quatre pays, ce qui ouvrira de nouvelles dimensions et offrira de nouvelles opportunités. Pour Thierry JEAN, dans la future région, naturellement les projets de collaboration frontaliers vont fonctionner. Jean-Paul BACHY ajoute que les entreprises adhérentes à l'UIMM en Champagne-Ardenne réalisent 40% de leur chiffre d'affaires en Allemagne, ce qui démontre leur compétitivité. Le marché de l'automobile champardennais est le mieux placé des pays européens. La Champagne-Ardenne a passé un accord de coopération avec la Région wallonne qui permet la mise en œuvre de projets communs. Toutefois, les financements Interreg de la Champagne-Ardenne ne sont pas les mêmes que ceux de l'Alsace et la Lorraine. Cette difficulté n'a pas été anticipée. La grande Région Est a une vocation européenne évidente. Sur la question du transfrontalier, Gilles BAILLAT précise que le projet I-Site a pour co-porteur une université étrangère à savoir celle de Liège. Des chaires conjointes seront également créées.

En guise de conclusion, Jean-Paul BACHY invite chacun à trouver sa place dans cette réforme. Ce projet d'envergure est exaltant. Les acteurs champardennais doivent prendre toutes les initiatives possibles pour permettre d'intégrer cette future région en position de force, dynamique et fédératrice.

# Table ronde matin



## Que deviennent la R&D et l'innovation en Champagne-Ardenne dans le cadre des réformes territoriales ?

### • La réponse des acteurs de terrain

#### Animateur :

Bruno ROGOWSKI

#### Intervenants :

- Cédric BARBARY, Responsable Biodiversité, GDF SUEZ Futures Energies
- Michel DUMONT, Président du Bronze industriel
- Myriam LEWKOWICZ, Professeure des Universités, UTT
- Sydney TEKAM, Fondateur de TECH-AM Ingénierie

#### Comment Michel DUMONT voit-il l'innovation, la recherche et le développement en Champagne-Ardenne ? Comment la Champagne-Ardenne peut-elle continuer sur sa dynamique actuelle avec la fusion des régions ?

Michel DUMONT détient plusieurs usines en France (6) et à l'étranger. La fusion des régions soulève des questions en termes de proximité et de réactivité. Il faut arriver à maintenir ces deux atouts qui alimentent la dynamique champardennaise et qui permettent de mieux accompagner les entreprises et d'être plus proche de leurs attentes.

Les points négatifs de la fusion des Régions sont l'arrivée de la concurrence entre les dispositifs, les différents programmes de R&D des régions et la démultiplication de confrères concurrents. Ces éléments sont à intégrer dans les raisonnements de construction de la future grande région.

Malgré ces aspects négatifs, il subsiste des points positifs : la réorganisation et la réallocation des ressources et des compétences que vont amener cette fusion. Soit on s'organise par territoire avec des compétences généralistes, soit on rentre dans une aire de spécialisation avec des ressources spécialisées sur un cœur de métier donc parfaitement à même de répondre aux attentes des entreprises.

En conclusion, il est important d'anticiper l'organisation du nouveau fonctionnement à 3 régions afin de ne pas pénaliser les entreprises et la recherche.

#### Présentation de Cédric BARBARY et de son activité :

Cédric BARBARY présente Futures Energies comme une filière du groupe GDF SUEZ dédiée au développement de l'éolien : construction, exploitation de parc éolien mais également photovoltaïque et marin. La Champagne-Ardenne est la première région française d'éolien : 25 % des installations sur le territoire avec des objectifs ambitieux à 2020 passage de 1300 MW à 2800 MW.

L'installation de parc éolien soulève des problématiques environnementales. Pour l'installation d'un parc, les services de l'Etat impose la

mise en place de compensation (2 hectares de jachères pour l'installation d'une éolienne). Après plusieurs études, il s'est avéré qu'il est difficile de mettre en place ces mesures pour plusieurs raisons et notamment l'impact foncier : la région est très agricole et les 2ha de jachères entravent la fonctionnalité du territoire; acceptabilité du monde agricole et coût élevé pour les exploitants de ce type d'infrastructure.

GDF SUEZ, accompagné de partenaires locaux et nationaux, ont réfléchi à des alternatives écologiques pour améliorer cette compensation. Ainsi par le biais de calculs, de simulations et de procédures écologiques de terrain, ils proposent des aménagements alternatifs qui permettent de compenser 100MW en Champagne-Ardenne. Cette démarche est difficilement duplicable. On peut calquer la méthodologie, en revanche pas les résultats, le contexte agricole et le contexte des implantations des infrastructures sont typiques de la région.



Présentation de Sydney TECKAM, de son activité, de sa collaboration avec le supercalculateur ROMEO et de sa vision sur la fusion des régions:

TECH-AM est une entreprise de simulation. Son métier est d'aider ses clients à optimiser par le calcul et la simulation en mécanique des fluides à développer, comprendre les anomalies de leurs produits. Dans ces recherches pour trouver une solution de simulation pour un client, l'université de Reims et son supercalculateur ROMEO ont été mis en avant avec son offre HPC pour PME. ROMEO est un des calculateurs les plus puissants en France qui sait fournir un service avec de la flexibilité et de l'immédiateté. Toute la problématique des PME quand elles souhaitent accéder à la puissance de calcul, c'est de pouvoir en bénéficier facilement et rapidement, sans avoir à monter un dossier fastidieux. Aujourd'hui en France, personne ne propose ce type de solution en mode industriel. ROMEO est un service qui est adapté aux PME. Sydney TECKAM n'a pas d'a priori sur la fusion, l'important pour lui est de ne pas compliquer l'accès aux services du type ROMEO, et que la réactivité persiste.

Présentation de la vision sur des initiatives en matière de recherche et développement en Champagne-Ardenne, qui pourrait perdurer et devenir pôle d'excellence dans cette grande Région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine par Myriam LEWKOWICZ.

Il y a une grande qualité de recherche en Champagne-Ardenne. La fusion des 3 Régions va permettre l'accès à d'autres équipes d'excellence. Il faut rappeler que ce n'est pas le rapprochement administratif qui va permettre de trouver des partenaires mais c'est la proximité de thématique de recherche ou la complémentarité de thématiques et le fait d'échanger entre chercheurs qui vont favoriser la recherche et non pas le rapprochement de nos régions.



En matière de recherche, deux initiatives sont intéressantes et différenciantes en Champagne-Ardenne : les recherches sur les Sciences Humaines et Sociales (SHS) et l'Economie Sociale et Solidaire (ESS). Le lancement ces dernières années en région de nouveaux appels à projet, l'un autour des SHS et l'autre autour de l'innovation sociale sont très bénéfiques. Il est important de pouvoir déposer des projets SHS pure sans lien avec la technologie et de créer du lien entre les acteurs du monde sociaux économique et les universités.

Un des risques de cette grande région pour les chercheurs c'est la perte de proximité. Actuellement, ils ont la chance d'avoir des acteurs avec lesquels ils peuvent discuter des appels à projets, qui les connaissent eux et leurs thématiques de recherche. Ils échangent sur leurs futurs projets, testent leurs idées et obtiennent des retours sur la pertinence ou non de leurs recherches. C'est une très grande richesse. Un second risque, peut-être est un accès plus difficile aux financements de doctorat et de post-doctorat, au regard de la

proportion des enseignants chercheurs en « ex-Champagne-Ardenne » par rapport au total.

En conclusion, dans cette grande région, n'allons-nous pas nous recréer de nouvelles collaborations, réinventer de nouveaux réseaux ? Michel DUMONT ajoute que les meilleurs projets vont s'imposer d'eux même et trouver un plus grand terrain de jeu par exemple, le projet antimicrobien. Cela va être plus challengeant. Il faudra que les acteurs de Strasbourg soit extrêmement attentifs à ce que les acteurs de Reims ne partent pas plutôt sur Paris et que les acteurs de Charleville ne partent pas plutôt en Belgique.

#### Interactions avec la salle :

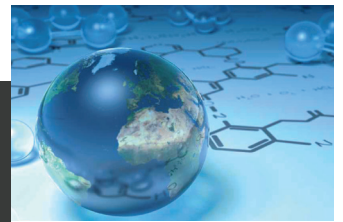
Vincent STEINMETZ, Directeur ID Champagne-Ardenne soulève l'importance de la proximité dans ces discussions. Il ajoute qu'elle est nécessaire mais pas suffisante, elle doit être couplée avec une notion d'exigence : l'exigence de la qualité des projets.

Mickaël KRAJECKI, Professeur à l'université de Reims impliqué dans le CRESTIC et ROMEO revient sur la notion de proximité. Si on prend l'exemple de ROMEO, thématique numérique, la proximité géographique n'est pas un besoin primaire. Effectivement le dispositif est inscrit dans un territoire avec une dynamique mais la future grande région est perçue comme une opportunité, un moyen d'aller plus loin que son territoire.

Jacques MEYER, Vice-président de la Région Champagne-Ardenne ne pense pas que les chercheurs de nos universités où tous ceux qui s'occupent d'innovation aient des craintes à avoir sur une concurrence accrue. Il peut comprendre les craintes financières liées au découpage des budgets. La proximité est une question d'état d'esprit, on a maintenant des interlocuteurs à l'autre bout du monde. Depuis longtemps tous ceux qui s'intéressent à l'innovation ont l'habitude de travailler collectivement et d'aller voir ailleurs. Il faudra travailler en réseau.

Rédactrice : Katia JOSEPH, Agence ID Champagne-Ardenne

# Remise des Prix de thèse de la Région Champagne-Ardenne



Pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive, le Conseil régional a souhaité mettre à l'honneur de jeunes chercheurs et valoriser le travail de doctorants et de docteurs dans les laboratoires et les entreprises du territoire régional.

Jean-Paul BACHY, Président du Conseil régional de Champagne-Ardenne, accompagné de ces Vice-présidents, a attribué les prix de thèse de la Région à de jeunes chercheurs :

## Prix du rayonnement et de l'impact scientifique : Laëtitia GORISSE

- Directeur de thèse : Philippe GILLERY, URCA
- Laboratoire : Biochimie Médicale et Biologie Moléculaire
- Sujet de thèse : *Modalités d'accumulation des produits de carbamylation des protéines au cours du vieillissement et de l'insuffisance rénale chronique*

## Prix de la mise en réseau des acteurs régionaux : Claire PICHARD

- Directeur de thèse : Alain DEVOS, URCA
- Laboratoire : Groupe d'Etude sur les Géomatériaux et Environnements Naturels, Anthropiques et Archéologiques (GEEN), EA 3795
- Sujet de thèse : *La construction de la forme urbaine : approche archéologique et archéogéographique du processus urbain de Reims du début du Moyen-Age à la ville pré-industrielle*

## Prix de l'attractivité du territoire : Romain DEBREF

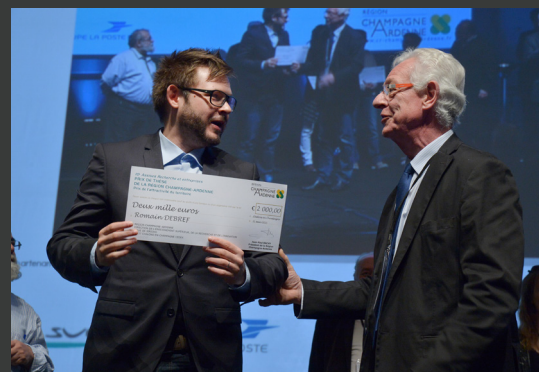
- Directeur de thèse : Franck-Dominique VIVIEN, URCA
- Laboratoire : Laboratoire d'Economie et de Gestion (REGARDS), EA 6292
- Sujet de thèse : *Le processus d'innovation environnemental face à ses contradictions : le cas du secteur des revêtements de sol résilients*

## Prix spécial du jury : Valeria BORODIN

- Directeurs de thèse : Nacima LABADIE et Faïcel HNAÏEN, UTT
- Laboratoire : Laboratoire d'Optimisation des Systèmes Industriels (LOSI)
- Sujet de thèse : *Optimisation et simulation d'une chaîne logistique : application au secteur de l'agriculture*

## Prix ERDF Champagne-Ardenne : Céline BURGER

- Directeurs de thèse : François MANCEBO et Nicolas BUCLET
- Laboratoire : EA 2076 HABITER
- Sujet de thèse : *L'éolien est-il soluble dans le territoire ? Territorialisation d'une politique d'aménagement durable*



# Remise des Prix de l'innovation de ID Champagne-Ardenne



**Organisé par ID Champagne-Ardenne, Agence pour l'Innovation et le Développement économique, et financé par le Conseil régional de Champagne-Ardenne, la 1<sup>ère</sup> édition du Prix de l'Innovation a récompensé 3 start-ups innovantes et 2 PME de Champagne-Ardenne ayant mené un projet de développement innovant.**

Jean-Paul BACHY, Président du Conseil régional de Champagne-Ardenne, accompagné de son 1<sup>er</sup> Vice-président, Jacques MEYER et de Dominique DUTARTRE, Président de ID Champagne-Ardenne, a attribué les prix de l'innovation ID Champagne-Ardenne :

## Start-ups Innovantes

- 1<sup>er</sup> Prix : Pacifa Decision, présidé par Julien PIWOWAR à Rosières-près-Troyes (10)
- 2<sup>ème</sup> Prix : Traceacode, présidée par Laurent BERNIS, à Rosières-près-Troyes (10)
- 3<sup>ème</sup> Prix (Prix spécial du Jury) : DMD Santé, présidé par Guillaume MARCHAND, à Reims (51)

## PME Innovantes

- 1<sup>er</sup> Prix : STTS (Systèmes et technologies de traitement de surface), géré par Nathalie SENINCK, à La Ferté-sur-Chiers (08) ;
- 2<sup>ème</sup> Prix : Lex Persona, présidé par François DEVORET, à Troyes (10)



## La dimension Recherche et Innovation du Gérontopôle

**Présidente :** Joëlle BARAT, Vice-présidente du Conseil régional déléguée à la Santé et au Handicap

**Animateur :** Jean-Luc NOVELLA, Professeur au CHU de Reims

**Intervenants :**

- Bertrand BOUSSAGOL, Directeur régional AG2R La Mondiale
- Didier CLOOS, e-MAISON médicale Troyes, Médecin généraliste
- Nathalie DESHAYES, chargée du Service Senior, PLURIAL
- Jacques DUCHENE, Professeur des Universités, UTT
- Emilie FORSTER, Responsable Service Offres Smart, Cofely Ineo
- Florence GALLOIS, Maître de conférences, URCA

### Constats

Le gérontopôle « Bien vieillir en Champagne-Ardenne » a vu le jour sous l'influence de la société civile. Sa mise en place a été très bien accueillie par les nombreux acteurs qui furent sollicités. D'un point de vue politiques régionales, ce pôle « bien vieillir » s'inscrit parfaitement dans les différentes feuilles de route : la stratégie régionale « Champagne-Ardenne 2020 : quels développements pour l'avenir? », l'axe « Bien vieillir » de la spécialisation intelligente du territoire (offres de soin, services à la personne, domomédecine, habitat adapté) et deux des dix plans d'avenir régionaux (dispositifs médicaux, hôpital numérique / e-santé). Ce gérontopôle, créé le 15 avril 2015, a pour vocation de favoriser les développements économique, social et d'innovation ; de réaliser du conseil, du diagnostic et de la prospective territoriale ; de promouvoir la recherche et la production scientifique ; de mener des actions de prévention ; d'accompagner l'axe formation. Les intervenants de cet atelier ont permis de montrer, à titre illustratif, la diversité des acteurs qui peuvent mener, dans les champs de la Recherche et de l'Innovation, des actions en lien avec le vieillissement et des personnes âgées.

### Points marquants

Bertrand BOUSSAGOL a indiqué que l'AG2R La Mondiale est engagée dans la structuration du pôle « Bien Vieillir en Champagne Ardenne » depuis son commencement. En tant que groupe de protection sociale, consacrant au niveau national un budget annuel de 50M€ à une politique d'action sociale prioritairement orientée vers le « bien vieillir », l'AG2R La Mondiale se place comme un observatoire social des besoins ancré dans le territoire sur la question du bien-vieillir.

Didier CLOOS a expliqué que la E-Maison médicale avait pour but de répondre à des problématiques de médecine de ville, et que pour répondre de façon individualisée à chaque patient, il fallait créer du lien entre les différents acteurs. Avec l'aide du monde universitaire, elle a pu développer des outils utiles à l'équipe soignante et des aidants (carnet de liaison dématérialisé).

Nathalie DESHAYES a démontré l'implication du groupe PLURIAL dans l'aménagement de l'habitat ancien ou neuf de son parc immobilier en l'adaptant à une population vieillissante. Parmi les exemples cités, le groupe a mis en place à Bétheny des logements pour personnes âgées en étroite relation avec une crèche et une bibliothèque ainsi que des logements intergénérationnels étudiant/personne âgée (projet en lien avec l'association Ensemble2Génération).

Jacques DUCHENE a présenté une partie des activités de recherche menées à l'UTT sur la fragilité, notamment en focalisant son discours sur un pack de détection de la fragilité, le pack ARPEGE. En plus des aspects technologiques, il a présenté l'association MADoPA et le Living Lab Activ'Ageing, acteurs majeurs dans la co-construction de projets en lien avec les personnes âgées.

Emilie FORSTER a précisé que Cofely-Ineo, filiale de GDF-Suez, était un acteur des territoires et des centres hospitaliers, développant de nouvelles offres autour des seniors. Comme illustration, elle a présenté le terminal patient, le pendant du carnet de liaison présenté par l'E-Maison médicale mais pour le versant hospitalier comportant en plus un bouquet numérique.

Florence GALLOIS, lauréate du prix de Thèse des 8<sup>èmes</sup> Assises Recherche et Entreprises (2013), a montré l'importance des relations entre la mise en place de dispositifs réglementaires ou non sur les dynamiques territoriales sur les services à la personne. En prolongement de ces travaux de thèse, elle participe à un projet de recherche/intervention sur le développement des services de proximité indispensables à la prise en charge du vieillissement.

### Conclusions, recommandations, perspectives

Les interventions ont permis de proposer 6 regards, 6 actions, 6 recherches, toutes différentes. Chaque acteur dans leur champ respectif a mené une action de réflexion et/ou de recherche sur le champ du vieillissement ou des personnes âgées. Il y a un vrai challenge, en Champagne-Ardenne de faire en sorte qu'il existe demain des collaborations sur les différents acteurs de recherche. Presque tous les intervenants ont clairement identifié que le gérontopôle devait avoir un rôle à la fois de fédérateur mais aussi de coordinateur. Au-delà, le besoin de cartographier les acteurs les plus divers concernés par les problématiques du vieillissement, et de conceptualiser un parcours de prévention a été évoqué. Grâce au gérontopôle, il sera plus aisé de trouver des terrains d'expérimentation pour tester des solutions, et d'accélérer le passage à l'industrialisation et de déploiement de ces expérimentations. Ainsi, il est attendu que le gérontopôle « Bien vieillir en Champagne-Ardenne » puisse regrouper l'ensemble des acteurs aussi diversifiés autour de la thématique du bien vieillir où toutes les questions pourront être abordées (de la recherche clinique à la bientraitance).



## Le bâtiment du futur

**Président :** Raymond JOANESSE, Vice-président du Conseil régional délégué au Développement durable

**Animateur :** Jean-Claude DANIEL, Président de l'ARCAD

**Intervenants :**

- Youcef BOUZIDI, Enseignant-Chercheur, CREIDD, UTT
- Christophe FERRY, Directeur Agence Champagne-Ardenne, Cofely Services
- Alain GOUDEY, Co-fondateur de l'Institut Smart Product & Consumption, NEOMA BS
- Alexandre LEBLANC, Ingénieur R&D, CAMPA Groupe MULLER
- Jean-Denis MEGE, Directeur du Développement, LE FOYER REMOIS
- Christophe POSSEME, Président du BATIMENT ASSOCIE
- Bernard RIERA, Directeur-Adjoint du CReSTIC, URCA
- Christophe VIENNOT, Directeur délégué, ERDF Champagne-Ardenne

### Constats

L'usage des énergies fossiles a une incidence sur le dérèglement climatique et pèse chaque année sur la balance commerciale française. Fortement consommateur d'énergie, le secteur du bâtiment est tout particulièrement visé par le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte actuellement à l'étude. La rénovation des bâtiments, les bâtiments à énergie positive, l'utilisation de matériaux biosourcés... sont des axes d'économies d'énergie, de création d'activités et d'emplois.

Au vu du faible renouvellement du parc mobilier, c'est la rénovation du patrimoine bâti qui apparaît comme étant l'enjeu majeur du bâtiment du futur. Le bâtiment neuf du futur intégrera, quant à lui, dès le départ, une maîtrise complète de sa conception ainsi que les évolutions technologiques à venir.

### Points marquants

3 thèmes principaux auront pu être développés au cours de cet atelier.

- Les formes architecturales et urbanisme, les systèmes constructifs et matériaux : pour Christophe POSSEME, la Règlementation Thermique 2012 conduit à des bâtiments conformistes et simples. Cependant, les nouveaux matériaux (béton de chanvre...), l'utilisation de mur-rideau, l'isolation par l'extérieur, les composites (bois/métal...) permettent de faire avancer la culture architecturale, de réaliser des formes extrêmes. Comme a pu l'expliquer Youcef BOUZIDI, l'analyse du Cycle de Vie permet de guider les architectes sur le choix de la technologie et des matériaux. Elle permet également d'éclairer les pouvoirs publics mais aussi le consommateur pour une démarche plus respectueuse de l'environnement. Mais pour Jean-Denis MEGE, les évolutions normatives induisent un coût de plus en plus important pour la construction, sans retour sur investissement. LE FOYER REMOIS participe ainsi à un projet européen visant à orienter les politiques communautaires afin de permettre la construction d'immeubles performants, d'architecture variée à des coûts maîtrisés.
- La production énergétique, la régulation et le stockage : Christophe FERRY a expliqué le fonctionnement du contrat de performance énergétique, permettant une approche globale de l'efficacité énergétique allant de l'énergie primaire jusqu'au comportement de l'utilisateur. Alexandre LEBLANC a expliqué comment la Société CAMPA travaille à la mise au point de solutions de stockage thermique d'électricité, primées au Concours Mondial de l'Innovation. Christophe VIENNOT a présenté le compteur communiquant LINKY d'ERDF qui va permettre une gestion intelligente et mieux maîtrisée de la consommation. Connecté avec les systèmes de gestion des équipements électriques, il sera possible de consommer l'énergie différemment, tout en respectant le confort de l'utilisateur.
- Les équipements et la domotique : il s'agit de proposer de nouveaux services et usages : grâce à des capteurs environnementaux, les équipements d'énergie, connectés, s'adapteront aux conditions ambiantes. Mais, pour Alexandre LEBLANC et Bernard RIERA, l'effort devra porter sur le design des interfaces afin d'apporter, en plus du confort, une simplicité d'usage. Il conviendra également de différencier l'usage collectif de l'usage individuel. La multiplicité des données pose déjà des questions de sécurisation et d'éthique.

### Conclusions, recommandations, perspectives

Le bâtiment nouveau n'est pas condamné à l'uniformité et, s'agissant de réhabilitation il est important d'adapter les solutions techniques à l'âge et au mode constructif du bâti existant. Si les techniques de construction sont maintenant bien industrialisées et les matériaux ont un coût maîtrisé, les problématiques de déconstruction et de recyclage sont insuffisamment prises en compte et constituent un enjeu important pour le futur. La robotisation et d'autres techniques émergentes telles que l'impression 3D doivent également conduire à avoir une réflexion sur l'avenir des métiers du bâtiment. Mais, comme l'a rappelé Alain GOUDEY, les évolutions technologiques se doivent d'intégrer la dimension humaine et, quelle que soit sa forme, le bâtiment du futur devra répondre aux attentes sociétales et environnementales. La transition énergétique doit être considérée comme une chance pour valoriser les ressources du territoire.



## Les chaires industrielles, une opportunité pour les entreprises

**Président :** Jean-Marie MEUNIER, Vice-président du Conseil régional en charge des Affaires économiques

**Animateur :** Olivier CUISSARD, Directeur adjoint de la direction de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

**Intervenants :**

- Yvon LE HENAFF, Directeur d'ARD (Agro-industrie Recherches et Développements)
- Sébastien GIVRY, Chef de projet NOVOPOLY, Groupe Soufflet
- Gauthier GONDEL, Directeur de Fabrimeuble
- Michael KRAJECKI, Directeur du CReSTIC, URCA
- Véronique MAIRE, Titulaire de la Chaire IDIS (Industrie, Design, Innovation Sociale) - ESAD
- Henry-Eric SPINLER, Responsable du projet de la Chaire ABI (Agro-Biotechnologies Industrielles), AgroParisTech
- Marc-André THEOLEYRE, Responsable de la Chaire Biotechnologies Blanches, Ecole centrale-Supelec (Pomacle)

### Constats

L'ambition des chaires industrielles est de renforcer la qualité et l'attractivité de l'enseignement, de la recherche et du transfert de technologies vers les entreprises régionales. L'objectif de ces chaires est de permettre d'établir des passerelles entre la recherche académique et les entreprises, en créant un environnement de recherche de haut niveau, avec des compétences regroupées sur une unité de site. Les chaires industrielles créées au sein des établissements d'enseignement supérieur de Champagne-Ardenne bénéficient du soutien financier du Conseil régional, de Reims Métropole, du Conseil départemental de la Marne voire de partenaires industriels, selon les cas. La dynamique est donc collective pour des bénéfices mutualisés au service des entreprises et du territoire, et trouve un écho au niveau national avec l'appel à projets 2014 sur les chaires industrielles lancé par l'Agence Nationale de La Recherche.

### Témoignages

La chaire de Biotechnologies Blanches (créée en 2010) et d'Agro-Biotechnologies Industrielles (créée en 2011), complémentaires en termes d'expertises, sont dédiées, pour partie, à la valorisation non alimentaire des agroressources et situées au cœur du site agro-industriel de Pomacle-Bazancourt. Les collaborations avec les industriels permettent d'orienter systématiquement les axes de recherche selon les problématiques des entreprises et de lever les verrous technologiques. Les études réalisées peuvent aller de la preuve de concept aux études de marché. Les chaires offrent aux entreprises des compétences complémentaires regroupées en un même lieu, une très bonne réactivité et une bonne connaissance des modalités de collaboration liées à la confidentialité et à la propriété intellectuelle. La mobilité des chercheurs entre le monde académique et l'industrie est favorisée comme l'illustre le recrutement d'une doctorante par GIVAUDAN suite à un projet collaboratif avec la chaire de Biotechnologies Blanches de Centrale. Le centre de recherche privé ARD développe des activités en fractionnement, chimie verte, et biotechnologies industrielles et bénéficie de la présence sur site de ces deux chaires pour les échanges d'idées et le développement de projets collaboratifs. Les chaires bénéficient également à l'ensemble des acteurs industriels de la Champagne-Ardenne, comme le groupe SOUFFLET qui s'appuie sur les compétences en extraction/purification/contrôle commandé de la chaire de Biotechnologies blanches pour améliorer ses procédés et met à disposition ses fermenteurs ainsi que la problématique industrielle, dans le cadre d'une thèse financée par Centrale. La chaire « Calcul Intensif et Industrie », dont on inaugurerait lors des Assises le lancement officiel, s'appuie sur des compétences regroupées au sein de la Maison de la Simulation de Champagne-Ardenne et est adossée au supercalculateur Roméo. La chaire IDIS, nouvellement créée en mars 2015, a pour objectif de faire émerger de nouveaux champs d'innovation dans les entreprises, grâce à l'introduction du design, vecteur d'une nouvelle image sur les usages et les technologies. Elle assurera un rôle de médiateur entre les acteurs, à l'instar de Fabrimeuble engagé dans une démarche d'innovation entre acteurs aux compétences très diversifiées (fonderie, imprimerie, emballage, textile d'ameublement, ..) intégrant une démarche de développement durable pour proposer la création de nouveaux produits et services.

### Conclusions, perspectives

Les chaires industrielles constituent une réelle opportunité pour les entreprises en termes de R&D en leur permettant de créer de l'innovation et de la valeur ajoutée sur le territoire. Elles permettent de fédérer des compétences très différentes se traduisant par un gain d'efficacité pour répondre aux problématiques des entreprises régionales. L'arrivée de la chaire IDIS pourrait bousculer les façons d'appréhender les problématiques industrielles, en répondant aux besoins économiques, sociétaux et industriels. D'autres chaires sont en cours de gestation pour la région Champagne-Ardenne, le panel présenté lors de cet atelier n'étant d'ailleurs, pas exhaustif.



## Impacts sociétaux de l'innovation

**Présidente :** Patricia ANDRIOT, Vice-présidente du Conseil régional déléguée à l'Economie Sociale et Solidaire

**Animatrice :** Laëtitia LETHIELLEUX, Titulaire de la Chaire Economie Sociale et Solidaire (ESS), URCA-NEOMA

**Intervenants :**

- Vincent BARBIN, Chargé de mission à la Culture Scientifique Technique et Industrielle (CSTI), URCA
- Philippe BONMARCHAND, Délégué régional du Groupe La Poste Champagne-Ardenne
- Romain DEBREF, Post-doctorant à Neoma BS sur le projet de recherche européen SIMPACT
- Ariane WALASZEK, Animatrice de l'Association régionale pour le développement de l'emploi agricole (ARDEAR) Champagne-Ardenne

### Constats

Patricia ANDRIOT introduit l'atelier en indiquant qu'aujourd'hui, il est admis que les innovations technologiques et sociales ne doivent pas être opposées mais appréhendées comme indissociables et complémentaires. D'une part les innovations technologiques ont un impact sur l'homme, d'autre part un nombre croissant d'innovation sociale s'appuie sur la technique.

La période actuelle est également marquée par une tendance à la reconnexion de la production aux besoins réels des hommes. L'économie est de moins en moins organisée autour des produits finis qui vont être vendus et de plus en plus autour des services rendus par ces produits. Aussi, dans l'ensemble des domaines d'activité où il y a de l'innovation, il y a nécessité à réfléchir conjointement aux évolutions de la demande et aux produits à offrir pour satisfaire cette demande.

Au-delà de la problématique de l'évaluation des effets des innovations sur la société, s'interroger sur les impacts sociétaux de l'innovation invite à se questionner sur la façon d'appréhender l'économie : Comment produit-on les biens et services ? Comment organise-t-on leur distribution ? A quel besoin répondent-ils ? Comment mesure-t-on leur valeur au-delà de leur simple valeur ajoutée (valeur sociale, valeur environnementale, qualité du service rendu...) ?

### Points marquants

Ariane WALASZEK intervient sur les formes innovantes de circuits courts agricoles comme les AMAP et souligne que ces dernières permettent de revaloriser l'identité professionnelle des agriculteurs, d'augmenter leurs revenus, de leur assurer une autonomie accrue sur la fixation des prix de vente et de créer du lien social entre les producteurs et entre les producteurs et les consommateurs.

Philippe BONMARCHAND apporte un témoignage sur les innovations de process, organisationnelles et de services, liées aux activités du groupe la Poste mises en place dans un cadre de la dématérialisation de nombreux aspects de la vie quotidienne. Prenant l'exemple des nouveaux services de sous-traitance logistiques proposés à des structures économiques, il précise les effets de ces innovations sur les relations de proximité, l'accessibilité de tous aux produits et services, la vitalité des territoires. Partant d'une étude de terrain, Romain DEBREF précise pour sa part les enjeux sociétaux auxquelles les innovations sociales peuvent apporter une réponse : la démographie (vieillesse, immigration), l'emploi (chômage, transformation du travail), l'égalité (femmes, immigrés, handicapés), l'éducation. Il illustre son propos d'exemples : l'action du PTCE Ardennes sur la réinsertion dans les Ardennes, l'implication des personnes malvoyantes dans la détection de cancer en Allemagne, la mise en place communauté solidaire en Espagne permettant l'accès au logement des immigrés via un processus d'autofinancement.

Vincent BARBIN, quant à lui, présente les initiatives innovantes menées par l'URCA en termes de diffusion de la science. Les blogs, les speed dating, les initiatives « recherche en doc », « lycéens-chercheurs », « classe en fac » ou encore « village des sciences » sont autant de nouvelles façons d'impliquer les chercheurs dans la société et d'apporter les savoirs à de nouveaux publics.

Les intervenants prennent position sur la pertinence de la mesure de l'impact social de l'innovation. Les listes d'indicateurs existantes sont évoquées. Les contraintes et limites de l'évaluation de la composante sociale des projets sont mises en avant : souvent d'ordre qualitative ces évaluations sont plus contraignantes en terme de temps et d'argent que les évaluations purement économiques, et par ailleurs elles ne restent que des mesures de perceptions. Les effets pervers de l'évaluation systématique de tous sont soulignés : les freins au soutien de projets « trop » créatifs ou au contraire la remise en cause de choses communément admises par tous.

### Conclusions, recommandations, perspectives

Patricia ANDRIOT exprime d'abord sa satisfaction par rapport à la tenue de cet atelier : il s'agit là du 3<sup>ème</sup> atelier dédié aux questions sociales qui est organisé dans le cadre des Assises Recherche et Entreprises. Rappelant les éléments évoqués en introduction et tout au long de l'atelier, elle insiste sur le fait que la prise en compte de la dimension sociale dans les dynamiques d'innovation ne cesse de progresser et appuie son propos en citant l'appel à projets recherche-action de la Région : Innov'action.

# Témoignage



## La vitalité d'un territoire innovant

### Animateur :

Bruno ROGOWSKI

### Intervenants :

- Erik ORSENNA, Economiste, écrivain, membre de l'Académie française
- Jean-Paul BACHY, Président du Conseil régional de Champagne-Ardenne

Erik ORSENNA évoque l'image qu'il a de la Champagne-Ardenne, région ayant une marque mondialement connue, le Champagne. La plupart des territoires français se renouvellent en respectant leurs traditions. C'est évidemment le cas avec le Champagne, mais également avec les Pôles Industries et Agro-Ressources et MATERIALIA pour la métallurgie qui ont un ancrage fort en Champagne-Ardenne et qu'elle a su faire évoluer. La domomédecine est également un point d'évolution marquant.

L'attractivité est primordiale pour les territoires car ils sont de nos jours en compétition. C'est pourquoi la cohésion est primordiale pour savoir accueillir. Il en est de même pour avoir un territoire qui soit innovant et qui fait preuve de vitalité. Il faut rassembler toutes les forces en présence pour faire émerger des pôles qui se créent comme des projets qui sont fédérateurs. Sans projet, il y a un risque de dispersion.

Le regroupement futur des territoires doit être réalisé avec plus de clarté et en gardant le cap. Il est politiquement incorrect que la puissance publique fabrique de l'incertitude alors que son rôle est de donner de la stabilité.

Jean-Paul BACHY donne un argument qui est de nature à plaider pour l'optimisme, la diversité d'une grande région est une chance, dès lors que les acteurs sont en capacité d'émettre des projets communs. Le Champagne a fait connaître le nom de la Champagne-Ardenne dans le monde entier et l'a assimilé à un vin d'excellence apprécié de tous. Au-delà, il y a dans cette région une diversité du territoire dans d'autres filières comme la métallurgie et le textile représenté dans le bassin troyen. L'essentiel étant que les porte-paroles de ce territoire puissent être porteurs d'une ambition commune qui aura son impact dans une grande Région Est. C'est pourquoi, il est indispensable d'une mobilisation plus forte en Champagne-Ardenne dans les mois à venir et d'avoir la capacité de donner une visibilité sur l'avenir.



Erik ORSENNA traite de la responsabilité des grands groupes dans le fait de rendre un territoire innovant et souligne qu'il y a un problème avec eux, celui de délaisser la France pour aller chercher de la croissance ailleurs. Cette problématique est, en somme, un défi à relever. GDF Suez résiste à ce phénomène en essayant d'intégrer un esprit start-up à son mode organisationnel. Plus précisément, le Groupe invente encore et encore des modèles différents, ce qui démontre son potentiel de renouveau et son adaptabilité face au changement.

Jean-Paul BACHY explique que si la Champagne-Ardenne a une faible densité démographique par rapport à la moyenne nationale, ce n'est pas seulement à cause de l'exode des jeunes. Mais également, parce que les seniors s'en vont aussi. La « silver » économie est devenue un enjeu majeur dans notre société actuelle. En effet, le Gérontopôle, qui est un réseau d'acteurs et d'initiatives, a pour but de reconquérir

cette population en lui offrant des services et de l'activité afin que l'attractivité des personnes d'un certain âge soit supérieure aux autres régions.

Stéphane QUERE, Directeur Innovation chez GDF Suez, rebondit sur le fait que son Groupe souhaite renforcer ses capacités en innovation avec deux maîtres-mots : la rapidité et l'ouverture. Notamment, en travaillant sur deux cibles qui sont prioritaires selon eux. Tout d'abord avec leurs collaborateurs en les stimulant grâce à la mise en commun de leurs idées qui deviendront des projets incubés au sein du Groupe. En parallèle de cela, ils œuvrent avec l'écosystème des start-ups pour lequel ils ont créé un fond d'investissements visant à aider celles qui sont en phase de développement commercial. Pour GDF Suez, il était important de se positionner à cette étape dans la croissance des start-ups qui est la plus charnière car c'est celle où elles manquent le plus de moyens financiers.

Hugues HANSEN, Directeur de Start in Post qui est l'accélérateur industriel de start-ups du Groupe La Poste a comme objectif d'aider 24 jeunes entreprises par an en les mettant directement en relation avec le marché qu'elles souhaitent aborder. Ce coup de pouce permet aux start-ups de rencontrer des clients et prospects du Groupe, ce qui présente beaucoup d'intérêt pour elles car elles bénéficient de la puissance commerciale de La Poste.

Ces deux acteurs expriment leur intérêt d'avoir pu rencontrer des start-ups locales à l'occasion des 10<sup>èmes</sup> Assises Recherche & Entreprises.



Régis JACOBET de la Chambre Régionale d'Agriculture évoque les projets d'agriculture de demain et notamment avec l'aménagement de la Ferme expérimentale sur l'ancienne Base Aérienne 112 à Reims. De plus, la réforme territoriale va accroître l'éloignement des territoires ruraux qui se sentent déjà laissés pour compte.

Jean-Paul BACHY rappelle que notre Région a la chance d'avoir un tissu de villes qui sont moyennes, ce qui permet de réduire ce fossé entre le développement des métropoles et les zones rurales. Cet écart pose de vrais problèmes d'aménagement du territoire. Les Régions doivent trouver des modes de fonctionnement pour éviter cette opposition.

Une autre question est posée sur le bénéfice que peuvent tirer les grands groupes en accompagnant l'innovation du « Big Data » et des réseaux intelligents (Smart Grids) où le citoyen produit sa propre énergie et le trop-plein de production est redirigé dans un réseau commun.

Il y a en Champagne-Ardenne des entreprises du bâtiment qui ont construit des maisons à énergie positive, c'est-à-dire qui produisent plus qu'elles ne consomment. Le surplus d'énergie est alors remis sur le réseau. Mais il reste des marchés considérables à conquérir. Les grands groupes performants qui diversifient leur activité ont encore de beaux jours devant eux dès lors surtout qu'ils savent s'appuyer sur le tissu des PME-PMI créateur d'innovation.

Pour conclure, Jean-Paul BACHY insiste sur le fait qu'il faut avoir confiance en la jeunesse et démontrer qu'avec les filières de formation, elle a un avenir sur notre territoire. Fédérer et faire travailler les personnes sur les mêmes projets, c'est faire un pas en avant pour son territoire et pour les générations futures.

Erik ORSENNA termine sur le fait qu'à différentes échelles dans sa ville, sa région, son pays et en Europe, il faut avoir le projet d'être entrepreneur de soi-même. Il est frappant que chacune des régions et des villes aient leur propre histoire. C'est une richesse pour elles et cela leur procure du pouvoir et de la puissance. La question de l'aménagement du territoire devient de plus en plus angoissante car la vitalité d'un territoire est attirée par les métropoles où les emplois, les lieux de loisir, les universités sont présentes. Erik ORSENNA conclut malicieusement en soulignant le paradoxe entre le terme « Assises » et le fait que la Champagne-Ardenne est vraiment en mouvement pour construire son histoire.

Rédactrice : Fanny HATON, Agence ID Champagne-Ardenne

# Finale régional MT180 Ma Thèse en 180 secondes



Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, la finale régionale MT180 *Ma Thèse en 180 secondes* a eu lieu lors des 10<sup>èmes</sup> Assises Recherche & Entreprises, le mardi 31 mars au Centre des Congrès de Reims.

Les quinze doctorants sélectionnés ont présenté leurs travaux dans les 3 minutes imparties. A l'issue de leurs présentations, le jury a délibéré et a attribué les prix octroyés par le Conseil régional. Les lauréats ont été choisis pour la qualité de leur présentation et la clarté de leurs explications.

**1<sup>er</sup> Prix régional : Leslie LECOSSOIS**

Thèse en philosophie morale : *Faut-il tuer l'homme pour préserver l'humanité ?*

**2<sup>ème</sup> prix régional et 1<sup>er</sup> Prix du public : Gabrielle MAGNIEZ**

Thèse d'Exotoxicologie : *Gamétogénèse et qualité des gamètes chez la moule zébrée *Dreissena polymorpha*.*

**3<sup>ème</sup> Prix et 2<sup>ème</sup> prix du public : Clarisse LORREYTE**

Thèse d'énergétique : *Synthèse du gaz par transformation thermochimique solaire de biomasse.*

La CPU et le CNRS, qui chapeautent l'évènement, organiseront la finale nationale, le 3 juin 2015 à Nancy. Par la suite, les lauréats français défendront notre pays lors de la finale internationale le 1<sup>er</sup> octobre 2015 à Paris.



# Discours de clôture



## Retranscription du discours prononcé par Jean-Paul BACHY, Président de la Région Champagne-Ardenne

Je voudrais commencer par saluer le travail qui, cette année encore, a été fait pour la préparation de ces Assises. Je voudrais remercier mon Vice-président, Jacques MEYER. Il y a dix ans tout juste, il nous avait proposé de nous engager dans ce challenge, faire travailler, discuter ensemble des représentants du monde économique, des représentants du monde universitaire, des chercheurs et puis des gens qui sont sur le terrain comme des industriels ou des responsables d'activités de services.

Les premières Assises étaient couplées avec Innovact. Elles avaient donc l'appui également de la Chambre de commerce de Reims. Elles ont été pérennisées chaque année, sans faute, à peu près à cette même période du printemps. Je dois dire que nous avons monté en puissance puisqu'il y avait aujourd'hui 540 participants à ces Assises. C'est plus du double de ce qu'était le public que nous avons réussi à mobiliser il y a une dizaine d'années.

Autour de Jacques MEYER, de mes collègues du Conseil régional, également des services de la Région, je voudrais également saluer le travail qui a fait par l'agence CARINNA, maintenant Agence ID Champagne-Ardenne qui, en faisant ce type de manifestation, avec d'autres acteurs, est fidèle à sa mission : démontrer que, sur ce territoire, il existe une vraie volonté d'innover, une vraie volonté de mettre en valeur ceux qui bougent, ceux qui créent, ceux qui entreprennent et de démontrer que, quand on les fait travailler ensemble, il en sort des idées, il en sort surtout des projets, il en sort des emplois, il en sort des entreprises nouvelles, il en sort de la création de valeur ajoutée. Merci à tous ceux et toutes celles qui travaillent à travers cette Agence et à travers le réseau qu'ils représentent pour faire en sorte que notre Région soit de plus en plus attractive et de plus en plus en capacité d'attirer des investisseurs venus d'ailleurs, mais aussi, un territoire dans lequel les gens qui portent l'innovation se fédèrent et travaillent chaque jour davantage les uns avec les autres.

Le fond de nos débats, depuis cette matinée, a été de répondre à ce défi que nous met dans les mains la réforme régionale. Cette réforme est inspirée par une idée qui est juste mais qui est porteuse de contradictions. On voit bien qu'avec la mondialisation, il faut que les territoires s'organisent plus efficacement, et donc rendre des villes plus dynamiques, c'est aussi les faire grandir, et l'idée que pour rendre des territoires plus dynamiques au-delà de leur métropole, c'est aussi les rendre plus grandes, c'est une idée finalement de bon sens. Mettre les régions françaises à l'heure européenne, à la dimension des autres grandes régions qui existent dans d'autres pays voisins. On parle souvent des régions allemandes, des régions espagnoles, des régions italiennes, c'est effectivement indispensable si l'on veut que notre pays puisse tenir bon et que nos territoires soient suffisamment armés pour faire face à la concurrence. Mais la taille, l'étendue géographique, est-elle toujours le vrai problème ? Et c'est bien là qu'apparaît la contradiction. Regrouper, concentrer, sur des territoires plus vastes et autour de métropoles plus puissantes et plus riches, les populations, est-ce garder intact le principe fondateur de la décentralisation qui est la proximité ?

Je n'invente rien dans ces quelques propos si ce n'est de reprendre quelques-unes des considérations qui ont été mises en avant par tel ou tel de nos intervenants depuis le début de cette journée, qu'il s'agisse d'officiels, qu'il s'agisse d'invités, de chefs d'entreprises, d'universitaires, de chercheurs, ou qu'il s'agisse de notre invité d'honneur, Erik ORSENNA, dont vous avez pu apprécier le talent, la synthèse, l'art de la méthode, mais aussi la justesse de l'analyse pour faire ressortir cette contradiction à laquelle nous sommes confrontés mais qui est une contradiction qu'il va nous falloir surmonter.

En réalité, quand on parle d'entreprises, on dit souvent qu'il faut que les petites et moyennes entreprises montent en gamme. C'est ça aussi le problème du territoire de ces nouvelles régions. Il faut que les territoires se fédèrent mais il faut qu'ils montent en gamme. Ça ne veut pas dire forcément s'élargir en taille mais être en capacité de se doter des moyens de la compétence, des moyens du dynamisme, des moyens de l'innovation et de la force collective du changement et de l'ambition. Il faut pour cela être attentif aux équilibres, et c'est vrai que, ceux qui ont dit qu'il était indispensable que notre région Champagne-Ardenne garde sur son territoire, porte

sur son territoire, voir renforcer sur son territoire, un certains nombres de pôles de développement, c'est indispensable. Il nous faudra défendre, il nous faudra promouvoir notre communauté universitaire champardennaise, il nous faudra défendre et promouvoir notre service public, notre établissement public de CHU, il nous faudra défendre et renforcer nos pôles de compétitivité. C'est indispensable pour préserver l'emploi là où nous sommes et c'est indispensable aussi pour préserver un pôle d'harmonisation et un pôle d'équilibre par rapport à cette nouvelle région Grand Est qui est une région dont la polarité dominante semble glisser plus vers l'est



que vers l'Ile-de-France. Mais nous sommes et nous serons demain inéluctablement un pôle d'équilibre par rapport à cette grande région est, qui est une région frontalière de l'Europe et donc à la fois porteuse de tous les savoir-faire de notre pays mais aussi en première ligne des concurrences que nous livrent les puissantes régions voisines du nord et de l'est de l'Europe.

Il faut atteindre des tailles critiques et en même temps voir des structures qui restent sur le terrain. Nous avons commencé à échanger avec nos collègues des deux Régions voisines, au niveau des Présidents, au niveau des équipes de chaque service et direction. Il apparaît que nous ne travaillons évidemment pas tout à fait de la même façon, que nous n'avons pas forcément les mêmes priorités. Le problème n'est pas de faire de ces différences un obstacle, une source de blocage, il est au contraire de faire de ces différences des

complémentarités et de tirer vers le haut, de telle sorte que le territoire de la nouvelle grande région ait monté en gamme par rapport aux caractéristiques des territoires de chacune des régions initialement prises en compte. L'essentiel est de tirer vers le haut, un syndicaliste dirait de défendre les acquis, un spécialiste de prospective dirait créer les dynamiques du futur parce que c'est là où les choses se passent le mieux qu'il faut également tirer les exemples pour les appliquer ailleurs.

Il faut dans tout cela d'abord créer un climat de confiance. Un climat de confiance parce qu'après tout nous ne sommes soumis à aucune menace. Il y a trois générations, puis deux générations, puis une génération encore, c'était les guerres, des jeunes qu'on envoyait les uns contre les autres pour défendre nos frontières qui sont maintenant stabilisées, voir qui n'existent plus puisqu'on a fait l'Europe. Aujourd'hui, on n'a pas de menace non plus en terme de prospérité.

Tout à l'heure, Erik ORSENNA nous rappelait que 20% de la population de la planète meurt de faim et que demain nous serons dix milliards d'habitants sur la planète. Comment allons-nous faire face aux défis ? Nous avons notre petite pierre à apporter pour la réponse. Dans une région aussi puissante que la nôtre sur le plan de l'agriculture, nous avons une contribution particulière à donner, sans doute l'une des plus dynamiques, l'une des plus performantes que nous puissions avoir sur le territoire français, voir en Europe. Car quand on met ensemble les potentiels de l'agro-industrie champardennaise et picarde et quand on regarde en comparaison nos voisins de Lorraine et d'Alsace, le potentiel de production et de création de richesse de l'Alsace et de la Lorraine réunies fait moins que le potentiel de la Champagne-Ardenne à elle toute seule. Donc c'est un domaine sur lequel nous sommes et serons potentiellement leader. Dans un certain nombre de domaines industriels aussi nous sommes et serons leader. Si dans le domaine de la métallurgie nous avons des complémentarités évidentes à trouver avec nos voisins de Lorraine, nous avons sans doute dans le domaine de la viticulture des choses à apprendre, notamment dans le domaine de l'œnotourisme et les manières dont sont valorisés les vignobles d'Alsace par rapport à ceux de Champagne-Ardenne. On fait un excellent produit en Champagne-Ardenne mais on est encore très en dessous des capacités de notre région à être attractif sur le plan touristique. Il y a les batailles à ne pas perdre dans les semaines qui viennent, notamment celle du label UNESCO sur notre vignoble. Bref, nous avons encore beaucoup de travail à faire mais nous avons de bonnes raisons d'être confiants en l'avenir, tout simplement parce qu'il y a quand même eu de bonnes nouvelles au cours de ces dernières périodes.

La constitution d'une communauté universitaire fédérant enfin tous les établissements d'enseignement supérieur et de recherche en Champagne-Ardenne est un plus pour nous et c'est une dynamique nouvelle qui s'est créée, et sur laquelle il va nous falloir construire et bâtir pour aller plus loin et continuer d'attirer d'autres établissements d'enseignement supérieur. Est-ce possible ? Est-ce illusoire ? Non

seulement c'est possible mais c'est déjà fait puisque l'école polytechnique féminine s'est installée à Troyes, puisque l'Ecole Centrale installe les laboratoires au-dessus de Reims dans le pôle de compétitivité, puisqu'AgroParisTech vient nous rejoindre et que Sciences Po a créé à Reims l'un des campus qui va devenir le plus important de l'ensemble des campus de cette école prestigieuse, éminemment parisienne, mais qui veut aujourd'hui délocaliser ses activités. Oui, nous avons bien travaillé et ce socle doit nous permettre



d'aller plus loin. Autre bonne nouvelle, quitte à craindre le « rabâchage », c'est aussi une forme de pédagogie, il y a cinq ans, l'excédent de la balance commerciale champardennaise était d'1,5 milliard, il est aujourd'hui de 3,4 milliards. C'est grâce au champagne, mais c'est aussi grâce aux autres filières de notre agriculture, c'est aussi grâce à nos industries. Je disais tout à l'heure qu'en particulier par rapport à l'Allemagne nos industries métallurgiques se montrent extrêmement performantes puisque l'exportation de ces industries vers le pays voisin, qui est notre principal allié en Europe, représente 40% de leur chiffre d'affaires.

Et puis un dernier élément, une dernière bonne nouvelle, ce sont les résultats d'un dispositif ou d'une opération que nous avons lancé il y a quelques mois au niveau de la région, c'est ce qu'on a appelé le plan Usine du futur. Nous avons mobilisé quelques crédits, 3M€ sur notre budget primitif, pour faire en sorte que nous puissions accompagner les petites et moyennes entreprises qui investissaient dans de nouveaux process, dans de nouvelles technologies, et également, dimension importante, celle de l'homme et de la femme, l'innovation dans le domaine du management de la ressource humaine et dans le domaine de l'organisation et de l'efficacité du management de ces PME/PMI. Nous attendions 50, 60 réponses, on en a eu 120 pour le premier appel d'offres entre juillet et la fin de l'année dernière. Ce qui veut dire que nous avions sous-estimé nous-même le dynamisme et la volonté d'investir d'un certain nombre de nos bassins industriels et de nos entreprises. Il nous a donc fallu lancer un deuxième appel à projets. D'une part pour répondre aux entreprises qui n'avaient pas finalisé totalement leur dossier et qui pouvaient être repêchées. Mais aussi pour répondre à la demande venant d'autres entreprises. 220 dossiers sont arrivés entre le mois de janvier et le mois de mars. Ce qui veut dire que, non seulement, notre tissu économique n'est pas mort, mais qu'il témoigne d'une belle vitalité et d'une belle confiance en l'avenir. Nous avons dû un peu réajuster notre budget au cours d'une décision modificative que nous avons adopté, avec joie bien sûr, parce



qu'elle est le signe de notre dynamique industrielle pour finaliser une augmentation de l'enveloppe fin 2014. 3M devenus 4,5M, pour le deuxième appel à projets nous allons pouvoir doubler la mise des 3M au budget grâce au FEDER (Fonds de Développement Economique Régional de l'Europe) puisque nous en avons maintenant une responsabilité, ou la responsabilité de la gestion directe.

Ces quelques exemples ne sont pas de l'autosatisfaction. Car dans la réalité quotidienne, il y a toujours la bouteille à moitié pleine et il y a toujours la bouteille à moitié vide. Mais moi, à force de parcourir le territoire régional, de même qu'Erik ORSENNA nous disait qu'il parcourait le territoire de notre beau pays, je constate que nous avons des potentialités considérables dans notre région. Il faut jouer ces cartes ensemble parce que je suis convaincu que nous sommes en capacité d'assurer et d'amener dans la future grande Région de l'est, une contribution déterminante pour, à la fois faire en sorte que ce Grand

Est ne soit pas uniquement tiré vers l'est, mais aussi vers l'Ile-de-France. Ce que l'on a dit ce matin était très juste, si les Alsaciens et les Lorrains ne comprennent pas qu'il y a ici des enjeux décisifs, de plus en plus la région Grand Est se videra sur l'Ile-de-France ou sur les régions de l'Ouest. Si nous voulons rééquilibrer les choses et assurer l'avenir d'une région comme la nôtre, c'est en obtenant et en négociant avec nos voisins de Lorraine et d'Alsace des compensations et le fait qu'ils reconnaissent qu'il y a ici des pôles moteurs qui sont susceptibles d'assurer leur avenir comme notre propre avenir.

Alors, faudra-t-il que nous nous donnions rendez-vous l'année prochaine ? Bien entendu. Je le dis très clairement, très sereinement mais aussi très fermement, je pense qu'il nous faut, au terme de cette dixième édition particulièrement réussie, demander à ceux et celles qui en ont fait la réussite, de continuer à être demain les artisans de la 11<sup>ème</sup> édition des Assises Recherche & Entreprises de Reims en Champagne-Ardenne et ce sera les 11<sup>èmes</sup> Assises de Reims dans la région Grand Est. On ne sait pas encore comment elle s'appellera, mais on peut, au moins avec certitude le dire, si c'est notre volonté, nous vous donnerons rendez-vous l'année prochaine ici, dans ce même lieu, et pour les mêmes thématiques. Je ne doute pas qu'avec l'ensemble des délégations étrangères qui sont venues nous rejoindre au cours de ces journées, et que je salue au terme de cette journée de travail, demain, si nous avons confiance et si nous savons bouger il se passera peut être des choses beaucoup plus positives qu'on ne l'imagine. En tout cas, allons-y sans crainte. Ce n'est pas parce que parfois, on a un peu d'angoisse au cœur et un peu de crainte par rapport à l'avenir que ça résout les problèmes. Les problèmes, on les résout en les prenant les uns derrière les autres et en faisant en sorte de trouver des solutions réalistes mais avec surtout la volonté d'y arriver.

Je vous remercie toutes et tous de votre présence et je vous souhaite une excellente fin de journée.

Rendez-vous l'année prochaine.



14 rue Gabriel Voisin

51100 Reims

[www.id-champagne-ardenne.fr](http://www.id-champagne-ardenne.fr)



5 rue de Jéricho - CS70441

51037 Châlons-en-Champagne

[www.cr-champagne-ardenne.fr](http://www.cr-champagne-ardenne.fr)